

Le financement de la LGV : une épée de Damoclès

Le financement par PPP (Partenariat Public Privé) est un des problèmes de la LGV que nos décideurs ont beaucoup de difficultés à résoudre. Il est assuré par l'Europe, l'état, et les collectivités locales (CL) pour le Public, par le constructeur et RFF pour le privé. Pour la section internationale, les CL n'ont pas été sollicitées. La figure 1 donne la répartition des financements pour chaque partenaire. Considérons le tronçon Bordeaux Sud Gironde, les collectivités publiques apportent 65 % du financement, le privé 35%. Pour le public Europe 15%, Etat 32,5%, CL 17,5 % (figure 2). Cette répartition est définie par un document contractuel : "*Protocole d'intention pour la réalisation de la ligne a grande vitesse Sud Europe Atlantique (lgy-sea)*".

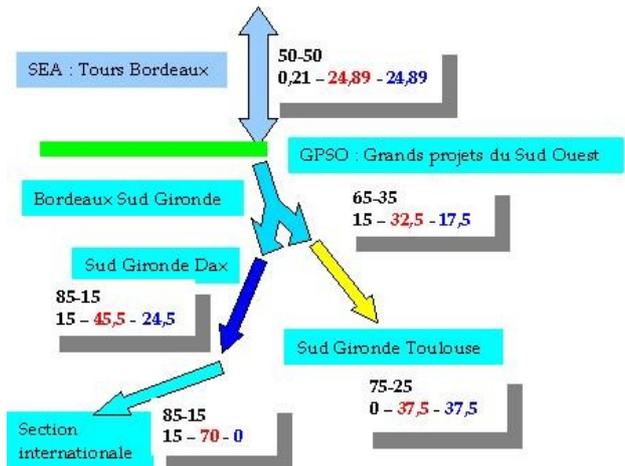


Figure 1 : Répartition des financements en %

L'affirmation **50-50 public privé n'est vraie que pour le SEA**. Au sud de bordeaux, le privé n'est pas chaud pour prendre des risques. L'Europe prend en charge 15% du financement Bx Espagne, mais sous conditions : fret sur la ligne nouvelle et offre limitée dans le temps, attention aux retards. En dehors du SEA, la répartition **25% État 25% CL est fautive**. Sur la partie Bx Frontière, l'état est le plus gros financier. Toutefois, **l'article 10 du protocole indique que s'il n'y a pas de fret sur la ligne nouvelle, la répartition état / CL est 50-50, déduction faite des éventuelles subventions européennes**.

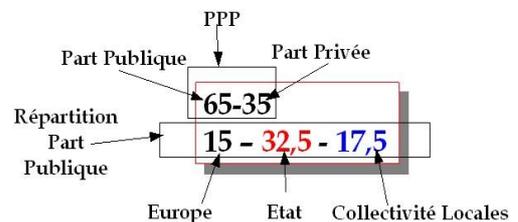


Figure 2: Définition du Cartouche de répartition

Or sans fret, elles devraient disparaître. La répartition définie par le protocole devrait se faire suivant la figure 3. Nous arrivons à ce qui pourrait devenir le début de très graves problèmes pour la région Aquitaine. En effet, sur la partie landaise de la LGV, la Région Aquitaine assume à elle seule **94%** du financement des CL.

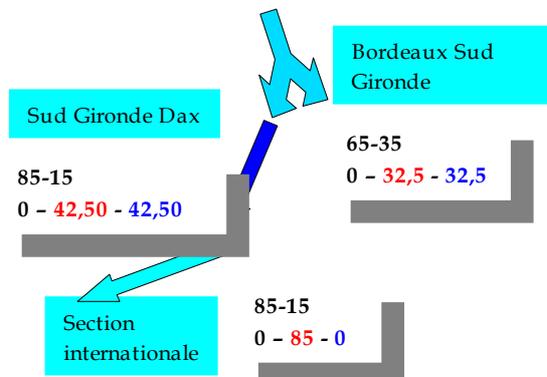


Figure 3: Répartition sans fret en %

N'oublions pas que toutes les CL n'ont pas donné leur accord. Pour le SEA, la majorité a accepté, mais certaines ont dit non, d'autres ont minoré leur contribution. Le président de la république vient de demander au président de **notre région de prendre à sa charge les participations manquantes**. Pour le GPSO, seule une infime minorité a donné un accord ferme et définitif.

La cour des comptes épingle régulièrement ce type de projet. Elle estime : que les coûts sont systématiquement sous évalués (25% pour les TGV Est), que les recettes sont surévaluées, que les rentabilités douteuses. Le SEA vient d'être réévalué de 5,6 à 7,4 milliard d'€ (31 % d'augmentation), mais certains parlent déjà de 9 milliards. Nous savons que le GPSO est très sous évalué (donnée du débat public).

Combien pour cette chimère

Nous allons établir 2 coûts de base. Le premier tel qu'il nous est présenté actuellement, le deuxième réévalué de 31 %, Soit un coût global SEA + GPSO évoluant de 13 à 17 milliards d'€. Le tableau donne en million d'€ les contributions SEA + GPSO des collectivités locales.

Première colonne : projet initial, avec fret sur la ligne nouvelle entre Bordeaux et la frontière, la 2° sans fret. La 3° : projet réévalué de 31% avec fret et la 4° idem sans fret.

Le paiement à la place des CL défaillantes n'est pas intégré.

Rappelons que le gain de temps pour un voyageur est de 7 minutes entre Dax et Bordeaux, que la ligne actuelle modernisée ne sera pas saturée avant 2040 (déclaration RFF), que le temps de parcours sur la ligne nouvelle d'un train de fret est supérieur de 40 minutes. Il n'y aura donc pas de fret sur la ligne nouvelle, et l'article 10 s'appliquera, les caisses de l'état étant vides... La première colonne nécessite un endettement de 50 ans pour les CL. En général, **les montants demandés peuvent représenter 2 à 3 ans de l'investissement total annuel** de nos collectivités locales. Chers contribuables, vos arrières petits enfants penseront bien à vous.

Département	Collectivité	Total AF 1E6 €	Total SF 1E6 €	Total AF Réévalué	Total SF Réévalué
	Conseil Régional A	594	1029	780	1305
Gironde	CCGironde	234	346	307	442
	CUB	224	341	294	434
	CA Arcachonsud	9	9	12	12
	COBAN	8	8	11	11
	Ccdu Libournais	2	2	2	2
Landes	CG Landes	82	154	108	195
	Ccdu Grand Dax	20	38	26	48
	CAMarsan	19	37	25	46
Pyrénées Atlantique	CGPA	192	363	252	459
	CA de Pau Pyrénées	50	94	65	119
	CABAB..	65	123	85	156
	CCSPB	25	50	33	63
-----		-----	-----	-----	-----
Total Région		1632	2748	2142	3608

Tableau 1: Évaluation des côtes part des collectivités locales

Pour Attac Landes Côtes Sud, Roland LEGROS. Vous trouverez une étude plus complète : <http://www.voiesnouvellestgv.webou.net/accueil.htm>